

Orientation et stratégie commune sur la Transition bibliographique : conclusions du Comité stratégique bibliographique exceptionnel du 18 octobre 2023

Le Programme national de la Transition bibliographique a 10 ans. Sous l'impulsion du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et du Ministère de la Culture, il vise à faire évoluer les formats de production et de diffusion des données bibliographiques vers un modèle entités/rerelations favorisant la découvrabilité des contenus scientifiques et culturels français sur le web, leur bonne réutilisation par les intelligences artificielles et leur contribution à l'économie de la connaissance, au niveau national et européen.

Pilotés par l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (Abes) et la Bibliothèque nationale de France (BnF, en qualité d'Agence bibliographique nationale), près de deux cents professionnels des deux agences, des établissements, bibliothèques et centres d'archives de leurs réseaux, mais aussi des éditeurs d'applications et de logiciels professionnels, ont collaboré sur plusieurs axes de mise en œuvre des objectifs fixés :

- améliorer l'exposition des données bibliographiques françaises dans le web de données par l'application du modèle international de données IFLA-LRM ;
- adopter pour ce faire de nouvelles règles de signalement et de description des documents et des autorités y étant liées (auteurs, sujets, lieux...), dérivées du code de catalogage international RDA, le code RDA-FR ;
- préparer l'ensemble des acteurs de l'écosystème national à cette transition normative et technologique par des actions de communication, de sensibilisation et de formation.

Le programme compte plusieurs réalisations d'importance à son actif qui permettront aux établissements et aux éditeurs de logiciel d'implémenter à terme le code RDA-FR. En premier lieu, un dispositif de sensibilisation et de formation propose un ensemble de stages de premier niveau reposant sur une équipe de 40 formateurs et s'appuyant sur un large maillage territorial de centres de formation en région ; cette offre a été également déclinée en distanciel.

En outre, l'ontologie RDA-FR sera achevée en 2023 ; couplée à un premier jeu test de données en Unimarc « LRMIisé » fourni en 2022, elle permettra aux professionnels et aux éditeurs de logiciels de préparer les transformations techniques nécessaires à l'implémentation de RDA-FR.

Enfin, le code RDA-FR sera achevé à l'été 2024 pour l'ensemble des entités et des relations fondamentales. Par ailleurs, il est hébergé depuis 2023 sur un site web dynamique, qui en facilite l'accessibilité et l'appropriation, dans une démarche orientée utilisateurs. À ce titre, le groupe Normalisation du programme national a travaillé à la publication de chapitres désormais plus concis et d'accès simplifié.

La BnF mettra en service son nouvel outil de production et de diffusion des données bibliographiques, implémentant le code RDA-FR, en janvier 2026. À compter de cette date, elle sera en mesure de mettre ses données à disposition des professionnels de ses réseaux dans des formats compatibles avec IFLA-LRM.

L'Abes mettra en service son nouveau système informatique documentaire conformément à son projet d'établissement d'ici 2028. Ce système permettra la diffusion et l'échange de données dans des formats compatibles avec IFLA LRM à la même date.

L'Abes et la BnF s'engagent à poursuivre la diffusion de leurs données bibliographiques dans les formats Marc actuels.

Le Comité stratégique bibliographique réaffirme l'ambition du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, du Ministère de la Culture et de leurs agences respectives de construire un cadre national commun pour la diffusion et l'échange des données produites par les établissements documentaires français relevant de leurs compétences. Il souligne leur objectif partagé de favoriser la visibilité et la découvrabilité des données françaises sur le web par l'implémentation du modèle international entités/reliations dans leurs systèmes de diffusion et d'échange de données, tout en assurant la continuité de la fourniture mutualisée de ces données dans les réseaux nationaux et internationaux. Le calendrier de cette implémentation sera adapté aux besoins et moyens spécifiques des différents acteurs et a vocation à s'insérer dans la politique de services plus globale de chaque institution, dans des calendriers adaptés au contexte des réseaux et établissements concernés, à commencer par les deux agences elles-mêmes.

Le comité stratégique bibliographique veillera à assurer la compatibilité pérenne du système français avec les évolutions normatives internationales.

Le Comité stratégique bibliographique réaffirme son intention de veiller à la simplicité de la norme et à sa pérennité, afin d'en permettre l'appropriation la plus large.

Le Comité stratégique bibliographique national confirme la mission confiée à l'Abes et la BnF de piloter et d'accompagner l'implémentation de la Transition bibliographique par les différents acteurs de l'écosystème et des réseaux français, en s'appuyant sur les réalisations des différents groupes de travail de la Transition bibliographique et des deux agences.